

Formation des étudiants à la maîtrise de l'information

L'expérience de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse 1

Christel Candalot dit Casaurang

Université Toulouse 1

À l'Université de Toulouse 1, le dispositif de formation à la méthodologie documentaire s'étend de la 1^{re} année de DEUG jusqu'aux 3^e cycles (DEA et DESS).

Nous proposons uniquement ici le compte rendu des formations dispensées en premier cycle. Pour les autres formations, nous vous invitons à vous reporter aux bilans effectués par l'équipe enseignante et disponibles sur Internet à l'adresse :

<http://www.biu-toulouse.fr/uss/scd/MenuFormation.htm>

1) Contexte de création

Depuis longtemps, la bibliothèque universitaire de Toulouse 1 souhaitait s'investir dans la formation de ses usagers, dès le 1^{er} cycle. La mise en place de la réforme des premiers cycles en 1997 a été l'occasion de concrétiser ce projet.

La « réforme Bayrou » divise l'année universitaire en six unités d'enseignement. C'est dans la cadre de l'unité de méthodologie du travail universitaire que s'est inscrit l'enseignement de méthodologie documentaire. Après cinq années de fonctionnement, la formation des usagers est aujourd'hui un enseignement obligatoire, intégré dans le cursus des étudiants de toutes les filières de l'Université de Toulouse 1 (Droit, AES, Économie-Gestion, MASS).

2) Enjeux et objectifs

L'objectif de cet enseignement s'articule autour de trois axes :

- Sensibiliser les étudiants, dès la première année à l'université, à l'importance de la documentation dans leur formation universitaire pour acquérir une autonomie indispensable à la réussite et à la poursuite d'études ;

- Rendre l'étudiant capable de repérer et obtenir l'information pertinente en fonction d'un besoin clairement identifié, lui donner les compétences pour mener à bien une recherche documentaire: se familiariser avec la bibliothèque universitaire et ses ressources documentaires, maîtriser les outils documentaires (Catalogues informatisés, CD-ROM, Internet) ;
- Rendre l'étudiant capable d'évaluer et exploiter l'information trouvée.

3) Évolution de l'enseignement de méthodologie documentaire dans le cadre de la réforme des premiers cycles depuis 1997

Voir tableau.

4) Équipe pédagogique

En 1997-1998, une professeur certifiée (PRCE) de documentation a été recrutée à l'Université de Toulouse 1 pour assurer les cours de méthodologie documentaire.

Nous prenons simplement ici l'exemple de la mise en œuvre des TD de méthodologie documentaire pour la 1^{ère} année de DEUG Économie-Gestion.

Il nous apparaissait cohérent d'inscrire ces enseignements de méthodologie dans une thématique disciplinaire. En effet, les étudiants ont à utiliser la BU et ses ressources dans le cadre des disciplines de leur filière. Ils ne perçoivent donc véritablement l'intérêt des enseignements de méthodologie que si ces derniers leur proposent des outils pour cibler une information pertinente dans leur domaine d'étude.

Une collaboration a par conséquent été mise en place entre les chargés de TD de micro-économie, le personnel de la bibliothèque universitaire et l'enseignante de méthodologie documentaire.

Un essai de collaboration infructueux

L'objectif de cet enseignement était de trouver un équilibre entre l'apprentissage de l'usage du système d'information (c'est-à-dire les compétences manipulatoires) et l'apprentissage de l'usage de l'information (c'est-à-dire la capacité à restituer une information pertinente) contenue dans le système d'information. Bien qu'il s'agisse d'un TD de méthodologie documentaire, il n'était pas question de faire abstraction du contenu économique (il s'agit ici de la filière Économie-Gestion) et de l'évaluation du contenu.

Le rôle des chargés de TD de micro-économie a donc consisté à fournir un sujet de recherche aux étudiants et à les amener à réfléchir, lors d'une séance, aux premiers questionnements se rapportant à ce sujet. Les chargés de TD étaient également présents avec l'enseignant de méthodologie documentaire lors de la présentation orale et de la correction du rapport écrit, qui constituaient l'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire.

Le contenu des séances de méthodologie documentaire avec l'enseignant de méthodologie seul faisait appel à la fois à des principes théoriques élémentaires sur la documentation, mais aussi à une approche empirique des ressources documentaires.

Cette collaboration qui nous semblait indispensable a cependant été un échec et n'a pas été renouvelée sous la même forme les années suivantes.

En effet, il faut d'abord souligner le peu d'implication de la plupart des chargés de TD de micro-économie qui considéraient que cette collaboration leur avait été imposée par le responsable du cours de micro-économie sans concertation préalable.

De plus, devant le peu de besoin en recherche d'informations que suscitait l'enseignement de micro-économie, la collaboration envisagée au départ entre ces 2 disciplines s'est vite avérée artificielle.

Par ailleurs, la participation des chargés de TD de micro-économie posait le problème du paiement des heures qu'ils avaient effectuées dans le cadre de la méthodologie documentaire.

Enfin, la double correction du travail des étudiants est rapidement devenue lourde à gérer.

Quant au personnel de la bibliothèque, il lui était difficile de s'investir pleinement dans la formation compte tenu du nombre d'heures élevé et de leur charge de travail par ailleurs. La collaboration n'a donc été que ponctuelle en ce qui les concerne, d'autant que les volontaires parmi le personnel de la BU étaient peu nombreux. Par exemple, ils ont pris en charge certaines séances d'initiation au catalogue informatisé de la bibliothèque pour certains groupes.

En 1998-1999, l'équipe enseignante en méthodologie documentaire a été renforcée par le recrutement de deux PRCE supplémentaires. Une autre tentative de collaboration a alors été faite avec les chargés de TD de micro-économie sans plus de succès.

Un premier pas vers une nouvelle forme de collaboration

À partir de l'année 1999-2000, et pour l'ensemble des filières de 1er cycle, une autre forme de collaboration a été adoptée entre l'équipe enseignante en méthodologie documentaire et les enseignants des autres disciplines. Les cours de méthodologie documentaire sont intégralement dispensés par les trois PRCE de documentation. Les enseignants des autres disciplines n'interviennent plus dans les TD de méthodologie documentaire. Mais dans toutes les filières, ces enseignants ont été consultés sur le contenu de l'enseignement de méthodologie documentaire, et il leur a été demandé de fournir des thèmes de recherche pertinents sur lesquels s'appuyer pendant les différentes séances. Cette collaboration préalable aux cours s'est avérée positive dans la mesure où les étudiants identifient mieux la discipline « méthodologie documentaire » et l'enseignant de méthodologie, ce qui leur a permis de mieux saisir les enjeux de la recherche d'informations.

En 2001-2002, une collaboration plus étroite s'est également mise en place avec le personnel de la bibliothèque. En début d'année, les groupes de TD ont été divisés en deux pour la visite de la BU, un demi-groupe étant pris en charge par le personnel de la bibliothèque et l'autre par l'enseignant de méthodologie.

5) Contenu des séances pour l'année universitaire 2001-2002

Le **contenu de l'enseignement** est commun à l'ensemble des filières. Outre des éléments théoriques sur les enjeux de la maîtrise, de l'évaluation et de la sélection de l'information, les étapes d'une recherche documentaire et la notion de mots-clés et de questionnement du sujet ont été abordées. Par ailleurs, les étudiants ont eu un apprentissage de la recherche efficace sur le catalogue informatisé de la BU, sur des bases de données sur CD-ROM (ex : Le Monde) et sur Internet, ainsi que des notions de normes bibliographiques.

Toutefois, en AES 1^{re} année, se rajoute le volet "méthodologie du travail universitaire", à savoir l'organisation du travail à l'université, la prise de notes, la sensibilisation à la notion de "profils d'apprentissage", ou les différents types de lecture.

En 2^e année d'AES, les 3 heures allouées à cet enseignement permettent de découvrir la documentation juridique, notamment à travers la recherche dans certaines revues (Recueil Dalloz, Semaine juridique).

Pour la filière juridique, le programme est différent du fait de la spécificité de la documentation juridique. Après un panorama de la documentation juridique à leur disposition, nous avons abordé le décryptage de références juridiques. Puis des exercices de recherche ont été faits dans les encyclopédies juridiques, les revues juridiques, les publications officielles, le catalogue informatisé de la BU et sur Internet.

En ce qui concerne le **travail demandé** et la **façon de l'évaluer**, deux dispositifs existent : pour certaines filières, les étudiants doivent rendre un dossier (Économie et AES 1^{re} année) ; pour d'autres, l'évaluation est de type "devoir sur table" (MASS et Droit).

6) Évaluation de la formation

Des enquêtes de satisfaction ont été menées depuis l'année universitaire 1998-1999 sous la forme de questionnaires à remplir de manière anonyme. Les résultats complets de ces études se trouvent sur Internet à l'adresse : <http://www.biu-toulouse.fr/uss/scd/MenuFormation.htm>

Malheureusement, il n'a encore été entrepris aucune étude d'impact de cet enseignement fournissant des éléments sur l'influence de cette formation sur la réussite universitaire.

Conclusion et perspectives

Sur le **plan matériel**, le nombre très important de groupes par filière, l'encombrement des salles informatiques, la sensibilité du réseau de CD-ROM, ont posé quelques difficultés d'organisation qui sont maintenant quasiment résolues au bout de cinq ans de fonctionnement.

Les enseignantes ont constaté que la collaboration du personnel de la BU pour les visites a été très bénéfique. D'une part les étudiants ont pu découvrir ce nouveau lieu dans de bonnes conditions, mais ils ont pu également établir un premier contact agréable avec les professionnels y travaillant, identifiant ainsi au moins une personne ressource susceptible de leur apporter une aide.

Notons que la masse d'heures de cours de méthodologie documentaire ainsi que l'investissement dans la préparation pédagogique qui en découle nécessitent une équipe enseignante

à temps plein. À l'université de Toulouse 1, le choix a été fait de recruter une équipe enseignante entièrement dévolue à la méthodologie documentaire.

Sur le **plan pédagogique**, nous avons constaté la première année une assez grande disparité de la population étudiante en termes d'habileté documentaire. Ceci est de moins en moins vrai. La connaissance préalable d'éléments de micro-informatique ou bureautique de base fait souvent la différence. On peut souligner que le nombre relativement élevé d'étudiants par groupe ne facilite pas un guidage personnalisé qui pourtant est souvent nécessaire, notamment pour les novices en informatique (de moins en moins nombreux mais toujours présents en 1^{re} année à l'université, selon les filières).

Nous avons constaté d'autre part au cours des différentes années que les étudiants éprouvaient des difficultés dans la sélection, l'analyse et la synthèse de l'information, corrélées pour certains à une propension à la recopie de textes entiers et au "copier/coller". Dans les années futures, l'enseignement envisagera de façon plus explicite le travail sur la sélection, l'analyse et la synthèse de l'information. La demande massive des étudiants pour une formation accrue aux nouvelles technologies ne doit pas se faire au détriment d'un travail sur les ressources documentaires et sur le traitement (sélection, analyse, synthèse) de l'information. En effet, l'enseignement de méthodologie documentaire, au-delà de son caractère pratique, doit s'inscrire dans un cadre plus large de formation à l'information. Il est certes important de pouvoir trouver une information sur Internet ; mais il est tout aussi essentiel de pouvoir l'évaluer et l'exploiter avec pertinence. C'est en ce sens qu'on ne peut totalement dissocier le fond et la forme, une formation à l'exploitation de l'information et une formation strictement manipulative. En effet, même si les systèmes d'information sont de plus en plus simplifiés et conviviaux, s'ils ne nécessitent pas forcément une formation instrumentale aussi développée, en revanche, la formation à l'usage de l'information va rapidement se révéler indispensable dans les années à venir.

Christel Candalot dit Casaurang

PRCE de Documentation

13 juin 2002

Nom établissement : Université Toulouse I
Coordonnées Marie-Agnès Bolognesi (bolognes@biu-toulouse.fr) Christel Candalot dit Casaurang (tujague@biu-toulouse.fr) Annie Weidknnet (weidknnet@biu-toulouse.fr) 11 rue des Puits-Creusés – 31070 Toulouse CEDEX 7 Tel : 05.34.45.61.90 (ou 91 ou 92) – Fax : 05.34.45.61.50

Contexte général de l'Université	
Nombre global d'étudiants	17 500
Disciplines	Sciences juridiques Sciences économiques et Gestion Administration Économique et Sociale (AES) Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales (MASS)
Cycles	1 ^{er} / 2 ^e / 3 ^e cycle

Les formations à la maîtrise de l'information concernent :

- L'ensemble des 1^{ers} cycles
- Une partie des 2^{es} cycles
- Une partie des 3^{es} cycles
- L'ensemble des disciplines

Formation présentée aux rencontres FORMIST

Éléments généraux

- Année de démarrage des formations : 1997/1998

- Mise en place évolutive (2 disciplines, Éco et Droit, un cycle pour commencer : voir tableau)
- Formation dans cursus
- Nombre d'étudiants à former en 1^{er} cycle en 2001/2002 : 3215
- Nombre d'étudiants formés en 1^{er} cycle en 2001/2002 : 3215
- Cursus sur plusieurs années selon les filières

Organisation	
Budget	Matériels informatiques et photocopiés pris en charge par le SCD et/ou l'Université
Nombre de formateurs	3
Statut	Professeur certifié (PRCE) de Documentation
Rémunération	Les 3 PRCE sont enseignantes de l'Université donc rémunérées par elle.
Cours (nombre d'heures par étudiant)	0
TD (nombre d'heures par étudiant) (voir tableau)	Économie 1 ^{re} année = 12h Droit 1 ^{re} année = 10h30 MASS 1 ^{re} année = 8h Aes 1 ^{re} année = 12h Aes 2 ^e année = 3h

Objectifs de la formation

Culture de base de l'information

Supports pédagogiques

P photocopiés

Supports produits par le formateur

Évaluation de l'étudiant : oui

Évaluation de l'impact de la formation sur les pratiques et usages de la bibliothèque : non

Évolution prévue

Évolution vers un enseignement davantage centré sur :

- l'évaluation de l'information : analyse de la qualité des résultats de la recherche d'informations...
- l'exploitation de l'information : restitution de l'information, production d'un travail personnel...

Évolution de l'enseignement de méthodologie documentaire dans le cadre de la réforme des premiers cycles depuis 1997

Sauf mention contraire, l'enseignement est obligatoire.

	1997/1998		1998/1999		1999/2000		2000/2001		2001/2002	
	Nbre d'heures par étudiant	Nbre d'étudiants (nbre de groupes)	Nbre d'heures par étudiant	Nbre d'étudiants (nbre de groupes)	Nbre d'heures par étudiant	Nbre d'étudiants (nbre de groupes)	Nbre d'heures par étudiant	Nbre d'étudiants (nbre de groupes)	Nbre d'heures par étudiant	Nbre d'étudiants (nbre de groupes)
Économie-Gestion 1 ^{re} année (Toulouse)	12 h TD	350 (14 groupes)	12 h TD	350 (14 groupes)	12 h TD	350 (14 groupes)	12 h TD	400 (16 groupes)	12 h TD	450 (18 groupes)
Droit 1 ^{re} année (Toulouse + Albi)	9 h CM	1250 (5 groupes)	1 h CM + 9 h TD	1250 + 175 = 1425 (57 groupes)	10 h 30 TD	1175 + 175 = 1350 (54 groupes)	0 h 30 TD	1300 + 175 = 1475 (59 groupes)	10 h 30 TD	1200 + 125 = 1325 (53 groupes)
AES 1 ^{re} année (Toulouse)			6 h TD (facultatif)	50 (2 groupes)	6 h TD	675 (27 groupes)	7 h 30 TD	675 (27 groupes)	12 h TD	675 (27 groupes)

AES/Droit 1 ^{re} année (Montauban)			4 h 30 TD	150 (5 groupes)	9 h TD	180 (6 groupes)	9 h TD	180 (6 groupes)	9 h TD	180 (6 groupes)
AES 2 ^e année (Toulouse)			6 h TD (facultatif)	50 (2 groupes)					3 h TD	460 (17 groupes)
MASS 1 ^e année (Toulouse)					8 h TD	108 (4 groupes)	8 h TD	108 (4 groupes)	8 h TD	125 (5 groupes)
TOTAL	350 ét. formés en TD 1250 ét. formés en CM	2025 étudiants formés			2663 étudiants formés		2838 étudiants formés		3215 étudiants formés	